



## **ÉLECTIONS MUNICIPALES 2010** **PÉRIODE DE MISE EN CANDIDATURE**

Toute personne désirant siéger au poste de préfet, préfet adjoint ou conseiller du canton de Loyalist est priée de déposer un formulaire de déclaration de candidature dûment rempli au bureau de la Greffière et Présidente des Élections Municipales au plus tard **Vendredi, 10 Septembre, 2010.**

La Loi sur les Élections Municipales interdit de faire campagne, d'effectuer des dépenses ou de mobiliser des fonds avant le dépôt de déclaration de candidature au **bureau de la Présidente des Élections Municipales responsable d'assumer la tenue de l'Élection.**

**L'article 68(1) 1. stipule que la période de campagne électorale commence le jour où une déclaration de candidature au poste est déposée aux termes de l'article 33.**

### **POSTES À REMPLIR**

Préfet (1)

Préfet adjoint (1)

Conseiller – Secteur 1 (Amherst Island) – 1

Conseiller – Secteur 2 (Bath) – 1

Conseiller – Secteur 3 (Ernestown) – 3

1 Commissaire - Conseil des Écoles du District Limestone

1 Commissaire - Conseil des Écoles Catholiques du District Algonquin et Lakeshore

1 Commissaire – Francophone – Publique - Conseil des Écoles Publiques de l'Est de l'Ontario

1 Commissaire – Francophone – Conseil des Écoles Catholiques de Langue Française du Centre-Est

(De plus amples informations au sujet des élections des conseils d'école seront disponibles quand résolues par les Conseils respectifs)

### **Démarche de Mise en Candidature**

Quiconque peut déposer sa candidature par l'entremise d'un formulaire de déclaration de candidature dûment rempli et remis au Bureau des Élections responsable d'assumer la tenue de l'Élection (ceci peut varier pour les commissaires des conseils scolaires). La déclaration doit:

1. être soumise sur le formulaire prescrit disponible au bureau de la Greffière de la municipalité.
2. être accompagnée d'une déclaration des qualifications et d'une déclaration d'usage approprié de la liste des électeurs.
3. être accompagnée du droit de dépôt approprié (200 \$ pour le poste du Préfet et \$100 pour tout autre poste), payable en espèces ou par chèque certifié au nom de la municipalité.

La déclaration de candidature peut être déposée:

1. tout jour durant l'année de l'élection municipale régulière avant le Jour de Mise en Candidature, durant les heures d'ouverture du Bureau des Élections.
2. le Jour de Mise en Candidature, **Vendredi, 10 Septembre, 2010** entre 9h et 14h .

Brenda J. Hamilton, CMO

Directrice des Services Administratifs/Greffière du Canton

Le Canton de Loyalist

263 rue Main

Odessa, Ontario

613-386-7351 poste 121

*De plus amples informations seront disponibles sur le site internet du Canton de Loyalist au courant de l'année: [www.loyalist.ca](http://www.loyalist.ca)*